

Charte d'usage de l'IA - [Nom de l'entreprise]

Date : [date] – Responsable : [prénom, nom]

Cette charte dit comment nous utilisons des outils d'IA au quotidien : ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, et qui relit.

1. Les données

Nous ne collons jamais dans un outil d'IA : [les noms et coordonnées de clients, les données de santé, les données bancaires, les mots de passe, les contrats confidentiels]. En cas de doute, nous remplaçons les noms par des repères (« Client A »).

2. Les outils

Nous utilisons uniquement : [liste des outils validés], avec un compte professionnel. Un nouvel outil est présenté à [responsable] avant d'être utilisé.

3. La relecture

Tout ce qui part chez un client, un fournisseur ou une autorité est relu par une personne. L'IA prépare ; quelqu'un signe.

4. Les erreurs

Si une donnée a été collée par erreur, ou si une réponse de l'IA a été envoyée sans relecture, nous prévenons [responsable] le jour même.

Lu et compris : [nom] – [date] – [signature]